

# De la recherche publique à la création d'entreprise

GAP

Favoriser des liens entre les chercheurs de laboratoires publics et des entrepreneurs pour créer des entreprises innovantes ; tel est l'objectif des deux incubateurs marseillais avec qui le parc technologique Micropolis a signé une convention de coopération vendredi après-midi. Ces incubateurs marseillais, Impulse et multimédia Belle-de-Mai visent à soutenir des créations d'entreprise en prolongement de la recherche publique effectuée dans les laboratoires des quatre universités de la région Paca (trois à Aix-Marseille et une à Avignon), mais aussi au CEA de Cadarache depuis 2002 et au CNRS depuis 2005.

Pour Gap, cette convention pourrait avoir favorisé la venue de nouvelles entreprises. Si un thésard gapençais a envie de revenir dans sa ville natale pour monter son entreprise, ou si un chercheur-créateur veut s'installer dans le département, il pourra désormais bénéficier de l'aide de l'incubateur, Micropolis se proposant d'être une structure d'accueil et d'hébergement sur Gap.

Pour le vice-président du parc technologique gapençais, Yves Monnier, « cette convention doit déboucher sur un partenariat très riche ». Idée reprise par le président d'HAD (Hautes-Alpes développement) Pierre Vollaire : « Le travail en commun avec cet outil performant va permettre de créer à Gap des entreprises et des emplois à haute valeur ajoutée ».



La convention a été signée entre Michel Laurent, président des incubateurs, et Yves Monnier, vice-président de Micropolis, en présence du maire de Gap, son 1<sup>er</sup> adjoint et le président d'HAD.

L'aide de l'incubateur comprend notamment une avance financière remboursable sur 24 mois de 30 à 40 000 €. Impulse ou Belle-de-Mai accompagnent l'entrepreneur à travers des conseils en management, des études de marché, etc. Depuis 6 ans, l'incubateur Impulse a suivi 59 projets pour 46 entreprises, créant 170 emplois. 45 % de ces projets se situent dans le secteur de la biotechnologie et des sciences de la vie. Les incubateurs reçoivent une centaine de demande par an ; seule une douzaine est retenue...

Parmi les actions concrètes décidées lors de la signature, la constitution d'un groupe de travail pour interroger les deux incubateurs sur les opportunités de création et faire connaître ce que le département peut offrir. « En Paca, nous avons un vrai potentiel sous-exploité de 3 à 4 000 chercheurs », a souligné le président des deux incubateurs, Michel Laurent. **Frédérique FAYS**

## REPÈRES

### LES INCUBATEURS, C'EST QUOI ?

■ Une structure associative créée dans le cadre de la loi sur l'innovation 1999. Leurs missions : valoriser les résultats de la recherche publique et favoriser la création d'entreprises portées sur l'innovation. L'incubateur soutient soit le chercheur qui veut créer son entreprise, soit l'entrepreneur souhaitant utiliser une innovation.

### OÙ LES JOINDRE ?

■ - À Micropolis, quartier Belle-Aureille, à Gap. Tél : 04 92 53 21 00.  
- Incubateurs Impulse : (Maison du développement industriel, technopôle de Château-Gombert, 13452 Marseille cedex 20, 04 91 10 01 45, [www.incubateur-impulse.com](http://www.incubateur-impulse.com)) ou Multimédia Belle-de-Mai (Pôle Médias, 37 rue Guibal, 13003 Marseille, 04 95 04 67 30, [www.belledeimai.org](http://www.belledeimai.org)).